



Organisations syndicales des Cheminots de Saintes

## Lettre aux Elus de Charente-Maritime

Saintes, le 23 mai 2018

Madame, Monsieur,

Les cheminots, dans l'unité avec toutes les organisations syndicales, en sont aujourd'hui à leur 21<sup>ème</sup> jour de grève depuis le 3 avril.

C'est dire si la détermination est grande pour obliger le gouvernement à retirer la réforme dite « pacte ferroviaire ».

Depuis un mois et demi, le gouvernement maintient son projet de loi dont il ne veut négocier aucune des principales dispositions, à savoir :

- l'ouverture à la concurrence des transports ferroviaires de voyageurs ;
- la fin du recrutement au statut pour les cheminots nouvellement embauchés ;
- la transformation de la SNCF en Société Nationale à Capitaux Publics.

Ces mesures, étroitement imbriquées, n'ont qu'un seul objectif : permettre à des compagnies privées de faire rouler des trains au coût le plus bas possible pour dégager des profits les plus élevés qui soient. Mais, bien évidemment, uniquement sur des lignes qui intéressent les multinationales et leurs filiales.

**Cette réforme peut se résumer ainsi : privatisation des chemins de fer et démantèlement de la SNCF.** C'est ça qui est à l'ordre du jour ! Et c'est inacceptable !

La mobilisation des cheminots bénéficie d'un fort soutien de la population attachée à l'existence et au développement des services publics, fragilisés depuis des décennies par les réformes successives.

A Saintes, la mobilisation pour le retrait de la réforme gouvernementale se combine au combat pour la défense du Technicentre et au maintien des lignes ferroviaires autour de Saintes.

### Technicentre de Saintes : où en est-on ?

Cela fait maintenant presque 8 mois que la direction SNCF a dévoilé son plan. Le 28 septembre 2017, 135 suppressions d'emplois étaient annoncées. On est passé aujourd'hui à près de 200 suppressions de postes !

La « reconversion » annoncée n'est rien d'autre qu'une fermeture programmée.

La direction argue qu'il n'y a plus de matériel ferroviaire à entretenir. Et pourtant, en 2014, lors de la journée « portes ouvertes » au Technicentre de Saintes, la direction affirmait qu'elle garantissait l'avenir du site en se préparant à l'entretien du matériel moderne.

Au fil des comités de suivi, des élus et les représentants des organisations syndicales ont pu se rendre compte que la direction de la SNCF les menait en bateau : les prétendues créations d'emplois (dans le privé !), présentées comme devant compenser les pertes d'emplois de cheminots, ne sont que du vent.

**Rappelons qu'une douzaine de Conseils municipaux ont voté des délibérations demandant le maintien de tous les emplois de cheminots au Technicentre, la poursuite de l'activité de maintenance industrielle du matériel roulant et l'attribution de charges de travail.**

**La défense du Technicentre est, dans les grèves en cours, au centre des revendications des cheminots : pas une seule suppression d'emploi, du travail pour entretenir le matériel roulant !**

## **L'état des infrastructures ferroviaires autour de Saintes : un scandale !**

Il ne se passe pas un mois sans que l'on nous annonce des restrictions de circulation ferroviaires.

- Dernière en date : **la voie 6 de Saintes**, menacée de fermeture à brève échéance : les moyens financiers manquent pour l'entretenir ! Cette voie est la seule accessible à niveau par le premier quai pour les personnes à mobilité réduite !
- **Ligne de Saintes à Niort** : elle aussi est menacée de fermeture. Et pourtant, beaucoup d'investissements y ont été fait ces dernières années, financés en partie par la région Poitou-Charentes et autres collectivités. Les travaux faits en 2016 par une entreprise privée ont rendu la voie dans un état catastrophique. Entre Saintes et Saint-Jean-d'Angély, les travaux nécessaires ne sont pas prévus à être engagés.  
Les ralentissements qui en résultent mettent Niort à presque deux heures de Saintes, et les voyageurs désertent la ligne.  
La région Nouvelle-Aquitaine a demandé et obtenu de la SNCF des modifications d'horaires et la suppression de 2 trains (un aller-retour Saintes-Niort) qui précipitent l'abandon de cette ligne. Ainsi, il ne serait désormais plus possible d'avoir à Niort une correspondance pour Paris en venant de Saintes.
- **Entre Saintes et Bordeaux** : bientôt deux heures de trajet ?  
Entre Pons et Jonzac les trains roulent à 60 km/heure. Les mêmes ralentissements sont prévus entre Jonzac et Montendre fin 2018 et début 2019 !
- **Entre Saintes et Royan** : la voie a été en grande partie refaite, avec financement de la Région. Mais on nous annonce un projet de ne faire circuler que les trains du début de matinée et du soir, les autres trains seraient supprimés et remplacés par des autocars !

### **Comment en est-on arrivé là ?**

Les réformes successives 2014, 2016, ont préparé cette situation. « SNCF Réseau » a l'ordre (venant de l'Etat) de ne plus financer les travaux sur les lignes ferroviaires à caractère régional.

Le gouvernement se défait sur les Régions : à elles de décider si elles financent les travaux de remise en état des voies, ou bien si elles les sacrifient en mettant des autocars à la place.

Le rapport Spinetta, dont s'est inspiré le gouvernement pour rédiger la réforme en cours, envisageait la fermeture de 9000 kilomètres de lignes ferroviaires. Nous y sommes !

## **Personne ne peut accepter !**

C'est pourquoi, Mesdames et Messieurs les élus, nous nous adressons une nouvelle fois à vous.

**Nous vous demandons de vous prononcer pour :**

- **L'abandon par le gouvernement de son projet de réforme ferroviaire ;**
- **Le maintien de tous les emplois au Technicentre de Saintes ;**
- **Que soient entrepris d'urgence les travaux de rénovation des infrastructures ferroviaires afin que les trains puissent circuler normalement ;**
- **La maintien et la création de circulations ferroviaires adaptés en réponse aux besoins de la population.**

Recevez, Madame, Monsieur, l'assurance de notre détermination à œuvrer pour la défense et le développement des services publics.